ASSEMBLÉE NATIONALE

11 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N º CE405

présenté par
M. Giraud et Mme Dubié

ARTICLE 4

A la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« du secteur »,

les mots :

« de l'économie sociale et solidaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel